

qu'au niveau de l'influence exercée par ces pays dans le monde.

Il a expliqué sa déclaration au cours des 24 dernières heures et j'ai vu un article à cet effet dans les journaux montréalais ce matin.

LE RÉSULTAT DU VOTE RÉFÉRENDAIRE—LE RAPPORT AVEC
LE BILAN ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Jeremiah S. Grafstein: Cette semaine, à London, en Ontario, mon lieu de naissance, le premier ministre a défendu le rapport de Charlottetown et le bilan économique du gouvernement.

• (1420)

Le gouvernement considèrera-t-il qu'un «oui» à la question référendaire est un vote de confiance?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, permettez-moi de souhaiter la bienvenue parmi nous au sénateur Grafstein qui a prononcé un discours apparemment contre le référendum et la question référendaire et qui a refusé de dire s'il voterait «oui» ou «non» le 26 octobre.

Le sénateur Corbin: C'est une question tout à fait personnelle! Cela ne vous regarde pas! Il est temps que vous appreniez les bonnes manières!

Le sénateur Murray: Il est d'intérêt public de savoir que l'honorable sénateur ne s'est pas présenté pour le vote. Honorables sénateurs, le premier ministre Mulroney s'est penché sur cette question également, à London, en Ontario.

Ce référendum porte sur le consensus auquel on est parvenu à Charlottetown et nous sommes heureux de voir que ce dernier a l'appui sinon de mon honorable collègue, au moins de son chef, l'honorable Jean Chrétien, ainsi que de l'honorable Audrey McLaughlin, chef du Nouveau Parti démocratique et de bien d'autres qui s'opposent à d'autres politiques du gouvernement. Cependant, la plupart d'entre nous font front commun en faveur d'un renouveau constitutionnel basé sur le consensus de Charlottetown et j'espère qu'avant que la campagne ne soit terminée, mon honorable collègue jugera bon de se joindre à nous.

Le sénateur Grafstein: Le fait demeure que dans le cadre du débat référendaire, le premier ministre a défendu le bilan économique de son gouvernement. Ainsi, le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il simplement me dire si ce faisant, le premier ministre essaie, dans le cadre d'un débat référendaire, d'obtenir un vote de confiance de la population canadienne à l'égard du bilan économique de son gouvernement? Si les Canadiens décident, dans n'importe quelle région du pays, de rejeter l'accord en votant «non», le gouvernement vaudrait-il considérer qu'il s'agit là d'un vote de défiance à l'égard de la question référendaire et de son bilan économique?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, j'ai répondu à la question.

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ENTRE LE
PREMIER MINISTRE DU CANADA ET CELUI DU QUÉBEC—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable John B. Stewart: Honorables sénateurs, le jeudi 15 septembre dernier, le sénateur De Bané et moi-même avons posé des questions au sujet de lettres qui auraient été

[Le sénateur Murray.]

échangées entre le premier ministre du Canada et celui du Québec. Le leader du gouvernement au Sénat a dit qu'il avait vu un exemplaire du journal *La Presse* où il était mentionné que ce journal avait obtenu des copies des lettres échangées entre le premier ministre Mulroney et le premier ministre Bourassa. Le leader a ajouté:

Je devrai d'abord m'informer si cette correspondance existe; je serai en mesure ensuite de vous dire si les deux gouvernements jugent approprié de déposer ladite correspondance maintenant.

Je voudrais aujourd'hui poser au leader du gouvernement au Sénat la même question que je lui ai posée il y a neuf jours. Y a-t-il eu un tel échange de correspondance? Si oui, le gouvernement pourrait-il déposer cette correspondance maintenant?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, pour être bref, je répondrai «oui» aux deux questions. J'ai vu les lettres en question, qui ont été échangées entre le premier ministre du Canada et celui du Québec. Le premier ministre du Canada est tout à fait d'accord pour que la correspondance émanant de lui soit déposée. Je n'ai pas la permission explicite du premier ministre du Québec pour le faire, mais j'ai tout lieu de croire qu'un exemplaire des lettres émanant de lui a déjà été déposé à l'Assemblée nationale. Par conséquent, j'en déduis que le gouvernement du Québec n'aurait pas d'objection à ce que nous les déposions également ici, ce que je ferai dès que j'en aurai obtenu copie.

Le sénateur Stewart: Je remercie le ministre.

LE FINANCEMENT DU RÉFÉRENDUM

L'honorable John B. Stewart: Honorables sénateurs, j'aurais une autre question. Le leader du gouvernement est-il en mesure de dire au Sénat à combien le gouvernement évalue le coût probable du référendum sur la Constitution.

Le sénateur Murray: Je regrette, mais je n'ai pas ces chiffres en tête. Il me faudrait vérifier, mais je crois qu'on a fait une évaluation—du moins il me semble. Le gouvernement devra probablement demander un budget supplémentaire—ou quelque chose du genre—pour répondre aux besoins financiers du directeur général des élections, si cette dépense n'a pas déjà été prévue dans son budget.

• (1430)

Le sénateur Stewart: Le ministre est allé au devant de ma question supplémentaire, que voici: à quel crédit, dans les lois de crédits adoptées plus tôt cette année, le coût du référendum constitutionnel sera-t-il imputé? Si le coût du référendum n'a pas été prévu dans le Budget des dépenses principal, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas présenté un projet de loi de crédits à cet effet avant que les deux Chambres ne s'ajournent pour la durée de la campagne référendaire? Entre-temps, le gouvernement a-t-il l'intention de financer le référendum au moyen de mandats spéciaux du gouverneur général?

Le sénateur Murray: Ce sont de très bonnes questions, honorables sénateurs.

Le sénateur Stewart: Je présume que cela veut dire que vous n'êtes pas en mesure d'y répondre dans le moment.